



**Comité des services communautaires et de protection**

**Procès-verbal 3**

**Le jeudi 18 avril 2019**

**9 h 30**

**salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest**

---

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
  - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
  - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 24 avril 2019 dans le rapport 3 du Comité des services communautaires et de protection.*

**Présent :** Présidente: Conseillère J. Sudds  
Vice-président: Conseiller K. Egli  
Conseillers: M. Luloff , E. El-Chantiry , D. Deans , M. Fleury,  
C. McKenney, S. Blais and C.A. Meehan

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Minutes 2 - 21 March 2019

CONFIRMÉ

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES**  
**SERVICES DES LOGEMENTS**

1. LE POINT SUR LE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE À LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

ACS2019-CSS-GEN-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

1. **Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver le refinancement des quatre ensembles domiciliaires de la Société de logement communautaire d'Ottawa décrits dans le présent rapport dont l'hypothèque arrive à échéance en 2019;**
2. **Que soit délégué à la directrice des Services de logement de pouvoir de approuver le refinancement des sept ensembles domiciliaires de la Société de logement communautaire d'Ottawa décrits dans le présent rapport dont l'hypothèque arrive à échéance en 2020 et 2021 pourvu que le montant ne soit pas supérieur à la subvention actuelle et que le résultat n'ait pas d'incidence sur les recettes de la Ville d'Ottawa, comme décrit dans le présent rapport.**

Shelley VanBuskirk, directrice du Logement, Lisa Goodfellow, gestionnaire de programme, Logement social et Greg Finnamore de Logement communautaire d'Ottawa (LCO) répondent aux questions de la conseillère C. Meehan, qui demande si le plan de refinancement présenté est la méthode la plus financièrement viable. Ils affirment que c'est le cas, surtout avec les modalités proposées. LCO a un parc de logements d'une valeur d'environ 2,5 milliards de

dollars, et des intérêts à payer de quelque 10 millions de dollars. Le refinancement contribuera à éviter les reports de projets d'entretien.

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES telles quelles.

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE**

### **SERVICE DES INCENDIES D'OTTAWA**

#### **2. MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES DROITS ASSOCIÉS AU SERVICE DES INCENDIES D'OTTAWA**

ACS2019-EPS-GEN-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver l'abrogation du Règlement no 2006-76 concernant les droits associés au Service des incendies d'Ottawa, dans sa version modifiée, et sa réadoption suivant le document 1 et le présent rapport, dans le but d'étendre l'application des frais associés au Service des incendies d'Ottawa aux propriétés résidentielles afin de permettre l'imposition de frais pour la location d'équipement spécial et de produits consommables.**

Kim Ayotte, chef des pompiers, et Paul Hutt, chef adjoint du Service des incendies répondent aux questions des membres du Comité sur les frais relatifs aux produits consommables. Ils leur assurent que les résidents sans assurance ne recevront pas de facture et que les tarifs d'assurances n'augmenteront pas pour compenser les frais payés par les compagnies d'assurances.

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE telle quelle.

## SERVICES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

### 3. CADRE D'EXAMEN DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ACS2019-EPS-GEN-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver le Cadre d'examen des règlements municipaux décrit dans le présent rapport.**

Anthony Di Monte, directeur général des Services de protection et d'urgence fait un bref compte rendu et présente ces personnes :

- Valérie Bietlot, gestionnaire, Direction de l'élaboration des politiques publiques, Direction générale des services de protection et d'urgence
- Lisa Petch, coordonnatrice, Soutien stratégique

Ils font une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal. Ensuite, ils répondent aux questions des membres du Comité à propos des sujets suivants :

- Le nombre de règlements municipaux n'est pas encore déterminé, mais la Direction générale en soumettra peut-être quatre ou cinq;
- À ce jour, il n'y a aucun coût supplémentaire prévu;
- Aucune consultation publique n'est prévue à ce stade, mais Anthony Di Monte précise qu'un document d'information sera préparé et remis aux conseillers municipaux pour qu'ils le transmettent aux résidents;
- En août, la Direction générale présentera au Comité sa liste de règlements municipaux à examiner;
- Pour certains règlements pour lesquels le processus est déjà amorcé, comme celui sur la location à court terme, les choses iront de l'avant comme prévu;
- La liste prioritaire sera établie en fonction de critères comme le nombre de plaintes ou d'appels, les questions soulevées par les conseillers, etc.

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE telle quelle.

**DIRECTION GÉNÉRAL DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES INSTALLATIONS**  
**PROGRAMMES DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES ET CULTURE**

4. PROPOSITION DE NOM COMMÉMORATIF – PARC GEORGES-DASSYLVA  
ACS2019-RCF-GEN-0002 CUMBERLAND (19)
- 

**Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la proposition visant à ce que le futur parc qui sera situé au 670, voie Monardia soit nommé « parc Georges-Dassylva ».**

ADOPTÉE

**ARTICLES DES CONSEILLERS**

**CONSEILLER FLEURY**

5. CÉLÉBRATIONS VANIER 2019 POUR LE 50E ANNIVERSAIRE DE VANIER  
ACS2019-CCS-CPS-0003 RIDEAU-VANIER (12)
- 

**Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil municipal d'approuver :**

1. que le Muséopac Vanier Museopark, en vertu de l'article 107 de la Loi de 2001 sur les municipalités, reçoive un financement ponctuel de 35 000 \$ en vue des célébrations, en 2019, du 50e anniversaire de Vanier;
2. que ce financement en 2019 provienne du fonds de réserve de stabilisation des taxes;

- 3. que les fonds soient accordés par le directeur général de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, et puisés dans le budget de cette même direction générale, pour les raisons indiquées dans le présent rapport, conformément aux modalités de ce même rapport.**

Dan Chenier, directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations, fait remarquer que certains événements relèvent du Financement culturel, et d'autres, du Programme de financement d'événements civiques. Cela dit, ces dernières années, lorsqu'il était impossible de débloquer des fonds pour les grands événements, la Ville s'est tournée vers le Fonds de stabilisation des taxes. Les membres considèrent qu'il devrait y avoir un meilleur moyen, plus systématique, de financer les événements de grande envergure. La conseillère Deans présente des directives au personnel.

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE telle quelle.

#### DIRECTIVES AU PERSONNEL

Que le personnel revoie le processus en place et élabore un cadre stratégique qui contiendra des lignes directrices et des critères, et qu'il trouve des sources de financement des événements communautaires spéciaux de grande envergure.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 10 h 45.

---

**Coordonnateur du comité**

---

**Présidente**